

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

voirie

Question écrite n° 75651

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le fait que certaines municipalités sont assez négligentes quant à l'installation des plaques indiquant le nom des rues. Elle souhaiterait savoir s'il existe au moins une obligation d'apposer une plaque avec le nom de la rue à chacune des extrémités.

Données clés

Auteur: Mme Marie-Jo Zimmermann

Circonscription : Moselle (3e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 75651

Rubrique: Communes

Ministère interrogé : intérieur Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 avril 2002, page 2167